

## Pays Basque Assistance

469 RUE GAILLAT

64990 LAHONCE

Tél. 05.59.64.29.43

e-mail bayonne@resilians.fr

RIB FR30047142110002003980184 CMCIFRPP

**Devis N° DEV1200002507/ 1 M**

**JAUREY Lucienne**

RDC

18 Allée des Merles

40440 ONDRES

Date : 14/12/2021	Comp. assurance : PACIFICA	Type de sinistre : Dégât des eaux
Validité : 13/01/2022	Expert :	Assuré : C00044225
Réf. :	Plateforme : VIAREN	JAUREY Lucienne
Affaire N° M0053910	Autre prescripteur :	Adresse du sinistre :
Charg. affaire : GRIMAL Virginie	Réf. sinistre : 5589105908	18 Allée des Merles
Tél. : 06 49 20 81 12		RDC
		40440 ONDRES

Réf. plateforme : I2195145

## TRAVAUX SUITE A UN DEGAT DES EAUX

Visite sur site le 27.09.2021

Relevé humidité : 20%

**Origine : réparée. Mais l'assurée n'a pas de certitude sur la réparation.**

HSP : 2.50 M

## DEVIS MODIFICATIF SUIVANT CHIFFRAGE EXPERT

**Annule et remplace le devis n°DEV1200002507/0 du 08/10/2021.**

**Un expert est conseillé pour déterminer la cause des fissures du sol en carrelage au niveau de l'entrée du salon. (près de la baie vitrée)**

## Pays Basque Assistance

N° devis : DEV1200002507/ 1

Désignation	Quantité	U.V.
<b>1.SALON</b>		
<b>1.1.MURS</b>		
Dépose (avec conservation) et repose d'un convecteur	2,000	U
PE01-Préparation du support dégradé avant peinture y compris reprise des bas de mur à l'enduit si nécessaire suite à la dépose des plinthes carrelées	20,000	M2
PE07-Application de couche d'impression sur support poreux	54,600	M2
PE10-Application peinture de finition velours teinte blanc en 2 couches	54,600	M2
<b>1.2.SOL</b>		
<i>UNIQUEMENT LE SALON: CUISINE ET COULOIR NON COMPRIS SELON LE CHIFFRAGE EXPERT. Un distinction de teinte et de format sera donc visible entre le nouveau carrelage au sol et l'ancien.</i>		
Manutention des meubles pour la réfection du sol en carrelage chez personne agée seule	1,000	FFT
Dépose de plinthes carrelées existantes posées sur le carrelage à remplacer	25,000	ML
<i>CUISINE ET COULOIR NON COMPRIS</i>		
Démolition du carrelage au sol (yc évacuation en DP) à la demande de l'assurée	31,000	M2
<i>CUISINE ET COULOIR NON COMPRIS</i>		
Ragréage	31,000	M2
Pose du carrelage au sol (dimension 30 x 30 ou similaire)	31,000	M2
Fourniture du carrelage au sol (dimension 30 x 30 ou similaire) qualité standard	35,000	M2
Fourniture de plinthes carrelées	26,000	ML
Pose de plinthes carrelées	25,000	ML
RS06-Fourniture et pose de barre de seuil métallique (= niveau) 73cm	1,000	U
<b>2.CHAMBRE</b>		
<b>2.1.PLAFOND</b>		
Dépose (avec conservation) et repose d'un luminaire	1,000	U
PE01-Préparation du support dégradé	5,000	M2
PE07-Application de couche d'impression sur support poreux	15,500	M2
PE10-Application peinture de finition mate teinte blanc en 2 couches	15,500	M2
<b>2.2.MURS</b>		
Dépose (avec conservation) et repose d'un convecteur	1,000	U

## Pays Basque Assistance

N° devis : **DEV1200002507/ 1**

Désignation	Quantité	U.V.
PL13-Remplacement de BA13 sur 1.20m ht sur 2 pans de mur sur ossature métallique à renforcer y compris joints	8,000	M2
<i>Localisation: 2 murs donnant sur la SDB.</i>		
PL11-Dépose et évacuation en DP laine de verre sur 1.20m ht sur 2 pans de mur	8,000	M2
PL09-Fourniture et pose d'isolant laine de verre à dérouler épaisseur 45mm sur 1.20m ht sur 2 pans de mur	8,000	M2
PE01-Préparation du support dégradé avant peinture sur support conservé	3,000	M2
PE07-Application de couche d'impression sur support neuf ou poreux	41,500	M2
PE10-Application peinture de finition velours teinte blanc en 2 couches	41,500	M2

### 2.3.SOL

Dépose (avec conservation) et repose de porte de placard coulissante	2,000	U
Dépose (avec conservation) et repose d'un agencement de placard suite à la refecton du parquet	1,000	U
Dépose de plinthes assorties existantes posées sur le parquet à remplacer	16,600	ML
Dépose de goulotte électrique sur les plinthes existantes à déposer (9.00ml)	1,000	FFT
RS13-Dépose de parquet flottant et sous couche (yc évacuation et grattage residus)	15,500	M2
Fourniture et pose d'une sous-couche	15,500	M2
RS14-Pose de parquet flottant	15,500	M2

*NB: Pas de rabotage de la porte intérieure prévu à ce devis. Si ces travaux sont nécessaires suite à une épaisseur de parquet choisie par l'assuré plus importante que celle d'origine, ces travaux seront chiffrés à la charge de l'assuré.*

Fourniture du parquet flottant qualité standard	18,000	M2
RS15-Fourniture et pose de plinthe assortie	16,600	ML
Repose de goulotte électrique sur les plinthes comme à l'existant	9,000	ML
RS06-Fourniture et pose de barre de seuil ton bois assorti (= niveau) 73cm	1,000	U
Mise en peinture d'une porte intérieure (2 faces) teinte blanc	4,000	M2

A..... Le

Bon pour accord

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de la prestation fournies en annexe de ce devis

Validité de la tarification descripteur de devis sur devis en analyse avant confirmation de la tarification



[www.resillans.fr](http://www.resillans.fr)

Agence de Bayonne - Pays-Basque Assistance : 469 rue Gaillat - 64990 Lahonce -  
Tél. 05.59.64.29.43 - bayonne@vitale-assistance.com - Siège social : 4 rue des  
Rouges Gorges - 86580 Vouneuil-sous-Biard



RIB : FR76 30047 14211 00020039801 84 CMCIFRPP - SAS au capital de 37 000 € - APE :  
8122Z - TVA intracom : FR01528605926 - RCS Poitiers : 528 605 926 000 62 - Assurance  
: Cabinet AXA Pailion-Predeau-Champeau - 18 rue Annet Segeron - 86580 BIARD

## ATTESTATION SIMPLIFIÉE<sup>1</sup>

### IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : JAUREY Lucienne

Adresse : 18 Allée des Merles

Code postal : 40440

Commune : ONDRES

### NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

maison ou immeuble individuel

immeuble collectif

appartement individuel

autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse<sup>2</sup> : ..... Commune : ..... Code postal : .....

dont je suis :  propriétaire  locataire  autre (précisez votre qualité) : .....

### NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

**Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :**  planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage  huisseries extérieures  cloisons intérieures  installations sanitaires et de plomberie  installations électriques

système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

### CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à ....., le .....

Signature du client ou de son représentant :

**Chers Clients,**

Afin d'accélérer la réalisation de vos travaux, nous vous invitons à choisir vos matériaux en fonction de vos souhaits, dans les meilleurs délais.

Aussi, pour vous laisser un choix, le plus large possible, nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées de nos fournisseurs.

Si toutefois, vous souhaitez un produit supérieur à ces tarifs proposés, nous vous communiquerons la plus-value complémentaire à votre charge.

Le prix de base pour le carrelage au sol (dimension 30x30 ou similaire) : 36 € TTC / M<sup>2</sup> :

**POINT P**  
**Boulevard du BAB**  
**10 Chemin de Sabalce**  
**64100 BAYONNE**

**OU**

**CHAUSSON MATERIAUX**  
**3 Rue des Mesanges**  
**64200 BIARRITZ**

Nous vous remercions de bien vouloir relever en magasin **les collections et les références des produits** de votre choix, et de nous les communiquer dans les meilleurs délais soit par mail à [bayonne@vitale-assistance.com](mailto:bayonne@vitale-assistance.com) ou par courrier.

Nous vous remercions de votre confiance,

**A très bientôt !**

**Cher Client,**

Afin d'accélérer la réalisation de vos travaux, nous vous invitons à choisir vos matériaux en fonction de vos souhaits, dans les meilleurs délais.

Aussi, pour vous laisser un choix, le plus large possible, nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées de notre fournisseur.

Si toutefois, vous souhaitez un produit supérieur à ces tarifs proposés, nous vous communiquerons la plus-value complémentaire à votre charge.

- **Le prix de base pour le parquet flottant qualité standard est de 30 € TTC/M<sup>2</sup> :**

**Magasin COULEUR DE TOLLENS**  
**ZI JORLIS**  
**Rue du Pont de l'Aveugle**  
**64600 ANGLET**

**OU**

**Magasin DELZONGLE**  
**115 avenue d'Espagne**  
**64600 ANGLET**

**OU**

**NUANCES UNIKALO**  
**1 Allée Jacqueline Auriol**  
**64600 ANGLET**

Nous vous remercions de bien vouloir relever en magasin ***la collection et la référence du produit*** de votre choix, et de nous les communiquer dans les meilleurs délais soit par mail à [bayonne@vitale-assistance.com](mailto:bayonne@vitale-assistance.com) ou par courrier.

Nous vous remercions de votre confiance,

**A très bientôt !**